

- > Chirugiens-dentistes
- > Spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale
- > Optométristes
- > Denturologistes
- > Hygiénistes dentaires

Carnets de réclamation indisponibles en raison de la grève à Postes Canada

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) nous a signalé que la grève à Postes Canada affectait la disponibilité des carnets de réclamation.

En effet, un nombre important de prestataires des programmes d'assistance sociale reçoivent normalement leur carnet de réclamation par la poste. En raison de la grève, ceux-ci ne pourront pas le recevoir pour décembre 2024. Ainsi, ces personnes ne seraient pas en mesure de vous le présenter.

Pour démontrer leur admissibilité, ces personnes pourront :

- présenter la page Web ou le format imprimable de leur carnet de réclamation;
- se rendre dans un point de service du MESS pour obtenir une confirmation écrite de leur admissibilité;
- communiquer avec le [Centre de communication avec la clientèle](#) du MESS afin que celui-ci vous confirme leur admissibilité. Il pourrait y avoir un délai entre la confirmation verbale du Centre de communication avec la clientèle et la réception d'une confirmation écrite.

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)